



Ville de  
**WARWICK**  
la FLEUR des Bois-Francs

**AVIS PUBLIC**

**ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 06**

Veillez prendre note que lors d'une séance de son conseil tenue le 18 janvier 2021, la Ville de Warwick a adopté la Résolution intitulée « Résolution numéro 06 du projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 277-2019 ».

Cette Résolution a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska le 11 février 2021 et entre en vigueur le jour de la parution dudit certificat.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce dix-neuvième jour du mois de février de l'an deux mille vingt et un.

**Lise Lemieux, DMA  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière**